IFSPORT Sud

Institut d'accompagnement et de Formation Sportive

GUIDE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Bienvenue à **IFSPORT SUD**, Institut d'accompagnement et de formation sportive du Comité Régional Sport en Milieu Rural Région Sud



Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Sport en Milieu Rural

MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES
DOMAINE DE GARACHON - LAMBESC | www.garachon.org

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Accessibilité des locaux

Les modalités d'accès à **IFSPORT SUD** sont décrites dans le Registre public d'accessibilité consultable sur le site ifsportsud.fr

Accueil des personnes en situation de handicap

Notre équipe est sensibilisée à l'accueil des personnes en situation de handicap. Elle est en capacité de :

- Connaître et comprendre les spécificités des différents handicaps
- Accueillir et accompagner une personne en situation de handicap
- Savoir adapter sa communication à la situation de la personne présentant un handicap
- Savoir proposer l'offre de formation adaptée disponible au sein du CROS
- Identifier les besoins spécifiques de la personne en situation de handicap
- Informer sur les aides disponibles (services et accompagnement financier)

Le stagiaire a la possibilité de signaler son handicap lors de son inscription.

Entretien d'accueil

Un entretien est proposé à la personne ayant signalé un handicap. Il a pour but :

- D'évaluer le handicap et ses conséquences
- D'envisager un accompagnement adéquat
- De rediriger la personne

L'entretien peut être guidé par les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui motive votre entrée en formation ?
- S'agit-il d'une reconversion professionnelle ?
- Par qui êtes-vous accompagné(e)/orienté(e) ?
- Par un organisme accompagnant les personnes handicapées (Cap emploi, SAMETH, association spécialisée) ?
- Comment envisagez-vous votre formation ?
- Avez-vous des besoins spécifiques ?
- Avez-vous certaines contre-indications ?

Préparation de l'entrée en formation

- Faire le lien avec l'éventuel prescripteur/référent de parcours
- Vérifier la situation administrative
- Vérifier l'adéquation handicap/projet - Valider les conditions d'accueil
- Mettre en œuvre les adaptations (si besoin)

Accessibilité de la formation

Aménagement des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation
- Aménagement des conditions de déroulement des épreuves
- Majoration du temps imparti pour une ou plusieurs épreuves ;
- Adaptation du planning des épreuves ou dispense d'épreuves Aménagement du parcours
- Accueil à temps partiel ou discontinu
- Durée adaptée de formation
- Modalités adaptées de validation de la formation
- Suivi renforcé par des points réguliers avec le stagiaire et l'équipe pédagogique

Référent chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap

Lilian BRUGUIER - lilian.bruguier@mfr.asso.fr

Annuaire de contacts Organismes d'aide aux personnes handicapées

AGEFIPH / Réseau Handicap Formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur Aline DA DALTO

- Chargée d'étude et de développement 04 42 93 15 50 rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
MDPH 13 0 800 81 48 44 accueil.information.mdph@mdph13.fr http://www.mdph13.fr/
MDPH 04 04 92 30 09 90 http://www.mondepartement04.fr/handicap/la-mdph.html
MDPH 05 04 86 15 31 50 https://mda.hautes-alpes.fr/
MDPH 06 0 805 56 05 80 https://mdph.departement06.fr/mdph-06-7374.html
MDPH 83 04 94 05 10 40 https://mdph.var.fr/
MDPH 84 0 800 80 05 79 https://www.vaucluse.fr/nos-services/solidarites/maison-departementale-des-personneshandicapees-mdph-788.html

Acteurs du mouvement sportif Comité Paralympique et Sportif Français

Jeoffrey CHIRON – Référent territorial Provence-Alpes-Côte d'Azur 07 62 99 17 45 j.chiron@france-paralympique.fr
Sport adapté Oriane SPINA 06 02 11 93 05 oriane.spina@liguepacasa.fr
Handisport Charline TEPELIAN 04 91 45 24 65 charline.tepelian@handisport-paca.org
CDOS 06 Patricia SCARPINATO – Présidente de la Commission Sport et Handicap 06 81 17 39 38 patricia.scarpinato@wanadoo.fr
CDOS 83 Henry ROIG – Membre de la commission Accessibilité 04 94 43 62 96 cdsa.var@gmail.com CDOS 84 Patrick MUNINI – Président de la Commission Sport et Handicap 04 28 70 27 22 vaucluse@franceolympique.com

Ressources
La prise en compte des besoins liés au handicap dans la démarche qualité https://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/users/379/agefiph_fiche_pratique_qualite_v1.pdf
Mieux prendre en compte les situations de handicap en formation https://www.espace-competences.org/Page/webinaire-agefiph-19122019
Référentiel accessibilité CFA https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/referentiel_accessibilite_cfa.pdf Référent handicap en Centre de Formation des Apprentis https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/re_fe_rente_handicap_en_cfa.pdf
Outil d'évaluation du besoin de compensation https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/outil_d_evaluation_du_besoin_de_compensation_.pdf

Centre de ressources :

Mieux prendre en compte le handicap en formation https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/

Pédagogie et handicaps
https://www.sciencespo.fr/enseignants/fr/accompagnements/handicap.html
Les ressources Handicap Formation Provence Alpes Côte d'Azur & Corse
https://www.cheopsprovencealpescotedazur.com/assets/files/cheops/region/paca/Agefiph/presentation-powerpoint-1- webinair-rhf.pdf

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;

2) Comment les pallier ?

➥ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.

➥ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.

➥ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.

➥ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...

➥ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.

➥ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.

➥ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.

➥ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.

➥ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;

✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;

✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;

✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;

✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

➥ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.

➥ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.

➥ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.

➥ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).

➥ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

✦ Un stress important ;

✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;

✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

➥ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.

➥ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.

➥ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception- Réalisation : MTES-MCT/SG/SPSSI/ATL2/Benoit Cudelou

registre public d'accessibilité



IFSPORT Sud
Institut d'accompagnement et de Formation Sportive



Les numéros d'information et d'urgence
Un numéro pour les personnes victimes de maltraitance : le 3977
Numéro national dédié à lutter contre les maltraitances envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap, le 3977 est accessible du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi et dimanche de 9h à 13h et de 14h à 19h.

114 : le numéro d'urgence des personnes sourdes et malentendantes
Numéro unique national gratuit, le 114 est accessible en visiophonie, tchat, SMS ou fax, 24H/24, 7J/7. Des agents de régulation répondent en ligne et contactent le service d’urgence le plus proche : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18).

0 800 360 360 : un numéro national pour des réponses de proximité
Mis en place dans le contexte de la crise sanitaire, ce numéro permet de répondre aux questions des personnes handicapées et de leurs aidants.

Vous souhaitez intégrer nos formations ou désirez des renseignements complémentaires

Contactez-nous !

IFSPORT SUD

Domaine de Garachon - RD7 - 13410 Lambesc

Tél : 06 80 02 27 76

Courriel : contact@ifsportsud.fr

Site : www.ifsportsud.fr

IFSPORT Sud

Institut d'accompagnement et de Formation Sportive

Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur Sport en Milieu Rural

MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES

DOMAINE DE GARACHON - LAMBESC | www.garachon.org

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR